

### ***Atelier 3 : De l'intercommunalité de proximité aux relations infra-régionales : Quelles contributions des conseils de développement à la construction des territoires vécus ?***

Forum de la Région Urbaine de Lyon (RUL) « Les territoires qui font la métropole lyonnaise » :  
quels apports attendus ou possibles de la société civile ?

#### Questions posées lors du forum

- Comment **dépasser la simple juxtaposition** des atouts des différents territoires de la RUL pour **renforcer le rayonnement** de la métropole lyonnaise ?
- Comment **offrir aux habitants** de l'ensemble de la RUL une **vie métropolitaine plus riche** et plus intense ?

Contexte : le territoire « vécu » face aux découpages administratifs

Une **zone d'influence de l'agglomération lyonnaise** bien au-delà des 55 communes de la Communauté Urbaine de Lyon et de ses 1,2 millions d'habitants. Le territoire vécu est un espace « fonctionnel » d'environ 2,6 millions d'habitants, englobant le Département du Rhône, une partie des départements de la Loire (agglomération de Saint-Etienne), de l'Isère (agglomération de Vienne et Ville Nouvelle de l'Isle d'Abeau), et de l'Ain (Plaine de l'Ain et Côtière de la Dombes).

Un espace organisé avec **de nombreuses collectivités locales intercommunales** (Grand Lyon, Saint-Etienne Métropole, communautés d'agglomérations et de communes, ...).

Face à ce **découpage complexe n'intégrant pas l'échelle métropolitaine**, l'association **Région Urbaine de Lyon** s'est créée en **1989** avec pour objectif de **co-produire des idées et des réflexions pouvant contribuer à une mise en convergence des politiques** sur des thèmes relevant de l'échelle métropolitaine, et ce sans enjeux de pouvoir et dans le respect des compétences de chacun.

#### L'association loi 1901 Région Urbaine de Lyon (RUL)

**Membres fondateurs** : Départements de l'Ain, de l'Isère, de la Loire et du Rhône, Communauté Urbaine de Lyon, Région Rhône-Alpes.

**Membres associés** : Saint-Etienne Métropole, Communauté d'agglomération du Pays Viennois, Communauté de communes de Villefranche sur Saône, SATIN (agglomération Nord-Iséroise).

**Co-Présidence** : Président du Grand Lyon, Gérard Collomb, et Président de la Région Rhône-Alpes, Jean-Jacques Queyranne.

#### Forum « Les territoires qui font la métropole lyonnaise »

- La **thématique de la métropolisation au coeur des thèmes de travail** de la RUL (forum organisé en 1999 « Rayonner dans l'Europe des grandes métropoles ») et de la Communauté Urbaine de Lyon (cycle sur la métropolisation dans le cadre des conférences « Millénaire 3 »).
- **Forum annuel 2004** de la RUL : 2 tables rondes « Tourisme, patrimoine et grands événements : vers une stratégie métropolitaine » et « Pôles d'excellence économique : des stratégies et des projets à mettre en synergie »,
- avec **des séminaires préparatoires** RUL / Grand Lyon (au cours de l'année précédant le forum) d'une journée tenus **sur chacun des 6 territoires** de la RUL : visite du territoire avec présentation de 2 projets ou événements à l'échelle de la métropole / débats avec tables rondes.

Et la société civile dans cette démarche ?

- Les forums de la RUL, de même que les conférences dans le cadre de Millénaire 3 (Grand Lyon) sont ouverts aux représentants non-élus, notamment aux institutions (CCI,...).
- Des représentants du conseil de développement du Grand Lyon ont été invités pour la première fois à ce titre à participer au forum et aux séminaires préparatoires de 2004.

Quels apports de cette démarche pour les représentants du conseil de développement ?

- **Resituer leur territoire d'appartenance** au sein d'un territoire plus vaste, en intégrant aussi les problématiques et enjeux des autres territoires.
- **Mieux connaître les territoires voisins** et les atouts qu'ils souhaitent valoriser, au-delà de l'image « statique » que chacun en a.
- Acquérir des connaissances et réfléchir sur **un thème et un enjeu peu débattu à l'échelle de la population**, celui de la métropolisation.

Quels apports des représentants du conseil de développement à cette démarche ?

« *Des interrogations* » ...

- Les représentants des conseils de développement peuvent avoir une parole plus libre vis-à-vis d'élus ou de représentants de collectivités, y compris des autres territoires. En jouent-ils et comment ?
- Quels apports qualitatifs et/ou quantitatifs dans la mesure où ces thèmes n'ont pas été travaillés par chaque conseil ?
- Quelle prise en compte par les acteurs publics des préoccupations et des besoins de la population exprimés ?

... *mais « pourraient faire mieux » ?*

- Sur les 6 territoires concernés, seules 2 collectivités (Grand Lyon et Nord Isère) ont invité des membres de leur conseil de développement à la participation des séminaires et du forum.
- Le choix des expériences présentées par chaque territoire n'a pas fait l'objet d'une réflexion préalable ou d'un avis des conseils de développement concernés.
- La question sur la métropolisation porte sur des « Comment », pas sur des « Pourquoi » : ce thème est-il vraiment ouvert au débat avec la société civile notamment en termes d'impacts positifs et négatifs sur la population ?
- Les attentes et les besoins de la population en matière de vie métropolitaine ne sont pas abordés : qu'est-ce que les habitants de chaque territoire souhaitent de ses voisins ?
- Les conséquences de la métropolisation sur la population et les acteurs locaux sont peu traitées : répartition géographique des équipements et des événements (culturels, sportifs, économiques, formation...), avec leurs impacts en termes d'accès, de transport, de tarifs, d'information, de logement...